YANNICK PAGNERRE

Professeur agrégé, Université de Poitiers.
Thèmes de recherche : Employeur, Collectivité de travail, Relations droit commun et droit du travail. Parmi ses publications :
~ L'employeur in Notions et normes en droit du travail, B. Teyssié (dir.), éd. Panthéon-Assas, septembre 2016, à paraître.
~ L'impact de la réforme du droit des contrats sur le contrat de travail, Dr. social, juillet 2016, à paraître.

Regard comparatiste sur le co-emploi

ABSTRACT

In a case of posted workers or groups of companies, how should the employer's identification be proceeded ? In French Law, co-employment sparks endless debates. Abroad, a similar antagonism exists: civil Law tradition countries recognize co-employment, whereas common law countries deny it.

KEY WORDS : Employer identification, Posting workers, Group of companies , Responsibility.

RÉSUMÉ

Comment identifier l'employeur en cas de mise à disposition de salariés et de groupe de sociétés intégrées ? En droit français, la notion de co-emploi suscite de vifs échanges. À l'étranger, une même émulation se ressent : les pays de tradition civiliste reconnaissent la pluralité d'employeurs ; les pays de *common law* la refusent.

MOTS CLÉS : Identification de l'employeur, Mise à disposition, Groupe de sociétés, Responsabilité.